



Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques

BEUVRY

BIENVENUE
AU LYCÉE



ASSEMBLEE GENERALE

Mardi 28 mars 2023

Compte-rendu rédigé par Didier CHAPPE, Secrétaire de la section

Mot de Bienvenue par le Président de section.

Parler de BEUVRY c'est nécessairement évoquer l'existence de ce grand lycée d'excellence qui nous accueille pour y tenir notre Assemblée 2023 : le lycée Général, technologique et Professionnel, nommé depuis 2002 « *Marguerite Yourcenar* ».

Marguerite Yourcenar, ou encore **Marguerite Cleenewerck de Crayencour**, première femme élue à l'Académie Française décédée en 1987 aux Etats Unis, écrivain, poète et critique littéraire, est réputée pour ses écrits qui ont sublimé une littérature marquée de sa plume acérée et de ses mots aussi justes que tranchants. C'est avec son roman historique, « *Mémoires d'Hadrien* », empereur romain, philosophe mesuré et en même temps acquis au plaisir et à la volupté qu'elle fera de son nom une référence. Elle incarnait la femme plurielle, une femme résolument moderne, aux convictions affirmées et à la (bi) sexualité assumée. Voilà pourquoi il me plait de livrer à votre réflexion l'une de ses citations : « **Manier les mots, les soupeser, en expliquer le sens c'est une manière de faire l'amour** ». (rires de la salle !)

Mais nous vous proposons une autre forme de jouissance, puisque nous nous dirigerons tout-à-l'heure vers le restaurant d'application « *les délices d'Hadrien* », invités que nous sommes « **à entrer dans le monde de la gastronomie, à nous laisser porter, ... on s'occupe de nous !** ».

Ce grand lycée, qui a fêté en 2022 son 30^{ème} anniversaire, fait partie de cette nouvelle génération d'établissements scolaires, vitrines de l'effort consenti par les Régions à partir des lois de décentralisation de 1986. Il est dirigé par **Madame Nathalie DUMONT** Proviseur que nous remercions pour son accueil. Des remerciements également, pour sa grande disponibilité, à l'adresse de **Monsieur Frédéric POREZ-GRISEUR** Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Techniques, ainsi qu'aux personnels du lycée, et aux élèves qui nous feront découvrir la cuisine corse.

Madame Nathalie DUMONT, Proviseur, malgré un emploi du temps chargé (elle attend l'arrivée imminente de Monsieur le président François HOLLANDE, qui vient ce matin à la demande des élèves, dédicacer leur fresque sur la laïcité et échanger avec eux sur son ouvrage « *Leur république expliquée aux jeunes et aux moins jeunes* ») a tenu à nous présenter personnellement son établissement et les nombreuses spécialités qui y sont enseignées, dans le domaine de la restauration et de l'hôtellerie particulièrement.



Avant de passer au rappel du déroulement de cette journée, je remercie pour sa présence, **Philippe LANCIAUX** Président de l'AMOPA59.

Monsieur Jacques BILLANT Préfet du Pas-de-Calais, **Monsieur Joël SÜRIG** DSDEN, **Monsieur Jean-Pierre POLVENT** Président de l'AMOPA, **Alain CELERIER** Trésorier et **Michèle DUJANY** Secrétaire Générale, invités, n'ont pu se libérer, comme **Marc MALAPEL** Délégué de la section de DOUAI de l'AMOPA Nord retenu par le déroulement du traditionnel Concours d'Eloquence organisé durant cette semaine de la « *Défense de la Langue Française et de la Francophonie* ».

9H30 à 10H Retrouvailles autour d'un accueil préparé par les élèves de l'établissement – Pointage des participants

10h à 11h30 Assemblée Générale ORDRE du Jour :

- Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 30 mars 2022 à la Chartreuse de Neuville sous Montreuil
- Rapports statutaires, Votes
- Composition du Bureau Départemental et désignation des correspondants de secteurs
- Questions diverses

11h30 Cérémonie de remise des Palmes Académiques par **Monsieur Claude HAZARD** IGEN, à **Madame Anne-Marie DELETRAIN** élevée au grade d'Officier de l'Ordre des Palmes Académiques par décret en date du 5 janvier 2023. **Monsieur Yves TERLAT**, Maire de ANNAY accompagné de **Mr Albert DANCOISNE** Adjoint à l'éducation et d'une délégation d'élus, ont souhaité s'associer à cette cérémonie et ils sont les bienvenus.

12h30 Repas convivial / Terroir Corse : « *Plancha de charcuteries corses, Stufatu de veau aux olives et tagliatelles fraîches, sorbet abricot/passion et crème coco, macaron citron* ».

15h **Départ en autocar pour Béthune.** Notre demande auprès de la CCI Béthune pour la visite d'un site industriel dans la zone de Ruitz « réputée pour son dynamisme et son attractivité » est restée sans suite et c'est donc vers **LABANQUE** que nous allons nous diriger pour la visite guidée du site et des expositions temporaires. Nous serons de retour au lycée vers **17h.**

L'imposant bâtiment art déco qui accueillait la Banque de France de Béthune, devenu aujourd'hui centre d'art contemporain, offre à des artistes plasticiens la possibilité de produire des créations pérennes ou éphémères dans des champs aussi diversifiés que la photographie, la vidéo, la sculpture, la peinture, le design d'objets ...

La visite nous emmènera vers la découverte historique du bâtiment luxueux, haut-lieu de la vie économique et industrielle de la région : la salle des coffres, l'appartement hallucinant de 514m2 directement relié au commissariat voisin (*allez savoir pourquoi !*) accueillait sur 2 étages, réceptions, vie quotidienne et mondaine, salle des archives, chemins de ronde souterrains équipés de systèmes de détection de vibration anti-percements qui jamais ne furent mis à mal.

Nous irons ensuite à la découverte des 2 expositions temporaires : »**Femmes guerrières – Femmes au combat** » : exposition dédiée à toutes les artistes, aux femmes en lutte en Ukraine, en Iran .. et « **Faux-semblants** » de **Jade Boissin** : exposition monographique qui mêle peintures, installations, et qui se décline en 4 séries : *Dîner de famille, Apocalypse Staline, Au vif de l'ombre et Who let the dogs out.*

Assemblée Générale 2023

Elle se tient de coutume un mercredi ... la date retenue, un mardi, est en accord avec le jour d'ouverture du restaurant pédagogique. Les convocations ont été adressées par courrier postal le 13 février 2023 à 171 membres actifs à jour de leur cotisation 2022 et 21 retardataires (dernière cotisation 2021) dans le respect des statuts en termes de délai. Nous enregistrons une nette participation par rapport à 2022 ; sans doute sommes-nous nombreux à venir chercher ici l'amitié, l'empathie, la sérénité dans ces grands moments de turbulence. Nous comptons donc aujourd'hui 55 participants (37 en 2022), dont **36 membres actifs avec droit de vote** (25 en 2022), 13 membres sympathisants (8 en 2022), 5 accompagnants (4 en 2022) et 1 invité.

Un grand merci pour votre présence, votre soutien, votre confiance.

Je me suis engagé, sur leur demande, à vous présenter les excuses pour leur absence de :

Marcel BURMANN, Christophe CARPENTIER, Claude et Régine COQUEMPOT, Maxime COUSIN, Francis DEHAENE, Réjane DELWAULLE, Marie-José FENET, Claude FROIDEVAL, Bernard HAMEAU, Jean-François LEROY, Michel LHERMITTE, Jack et Régine PELLE, Monique RICHARD, Andrée VILLALON, Wladyslawa ROJ, Thierry SPAS, Jean-Luc TILLARD, Gilbert et Marie-Josèphe VELU.

Leurs messages sont tous empreints de beaucoup d'amitié et nous souhaitent une « *Assemblée qui comme à l'habitude sera très sympathique et joyeuse* ».

Nous souhaitons un prompt rétablissement à celles et ceux qui n'ont pu venir nous rejoindre pour des problèmes de santé, nous saluons celles et ceux qui encore actifs n'ont pu se libérer de leurs obligations professionnelles, ou encore celles et ceux qui pour raisons diverses - une cure en Pologne par exemple - sont éloignés de la maison.

Et puis, nous saluons la mémoire de **Marcel HOUDART**(28.05.2022) , **Yonel RICHARD** (30.9.2022), mon beau-frère, merci à toutes celles et tous ceux qui ont envoyé un mot à Monique, **Hannelore SALOME** (11.11.2022) nous étions nombreux aux côtés de Jacques pour lui rendre hommage le 16.11.2022 et puis, même s'ils n'étaient pas adhérents **Yvonne DENECKER** (31.7.2022) ancienne présidente de l'Association des anciennes élèves de l'Ecole Normale d'Arras, **Alain NATALI** ancien président de l'AMOPA59 Corse dans l'âme (10.10.2022) et **Serge SZARZYNSKI** (7.3.2023).

Je vous propose de respecter une minute de silence.

Nous allons maintenant aborder les points de l'Ordre du jour soumis au vote des participants. Conformément aux termes de l'article 5 de notre Règlement Intérieur « les votes se font à main levée » et « pour prendre part aux différents votes » les membres de la section doivent être à jour de leur cotisation 2022 et/ou de l'année en cours. Les membres sympathisants sont conviés aux manifestations et assemblées mais n'ont pas droit de vote (article 1 du Règlement Intérieur de l'association nationale)

Vous verrez que pour chacun des points qui seront évoqués, des photos vous seront présentées sur l'écran, photos prises lors des diverses manifestations.

Point 1 – APPROBATION du P.V de l'ASSEMBLEE GENERALE du 30 mars 2022 à la Chartreuse Notre-Dame-des-Prés de Neuville-sous-Montreuil - Didier CHAPPE, Secrétaire de la section

Le secrétaire rappelle que ce procès-verbal a été publié sur le site national de l'AMOPA www.amopa.asso.fr et que lors de notre Assemblée Générale à Etaples en 2020, **Jean-Pierre POLVENT** Président national, s'était engagé à « moderniser » les outils de communication et d'échanges. Le nouveau site internet de l'AMOPA, attractif et interactif, offre aujourd'hui une large place aux sections pour la mise en ligne d'actualités que vous pouvez consulter en live. Même facilité pour les informations de l'Association.

Didier Chappe fait un bref résumé de chacun des points qui y ont été successivement abordés :

- le mot d'accueil du président Carpentier,
- l'approbation du PV de l'AG 2021 à Villers-au-Bois,
- l'approbation du rapport d'activités 2021, avec un accent particulier sur les différents concours,
- l'approbation du rapport financier 2021 et le quitus au trésorier,
- le point sur l'activité 2022,
- la remise des insignes d'Officier des Palmes Académiques à **Bernadette Doutrempuich**,
- les remerciements à **Annick, Bernadette et Anne-Catherine** pour leur investissement dans les concours,
- le repas à l'auberge du Moulinel à Saint-Josse-sur-Mer et la visite de l'exposition « *le Louvre de Picasso* » au Louvre-Lens.

Résultat du vote (votants)		
contre	abstention	pour
0	0	36

Point 2–Rapport moral et d'activité – Michel CARPENTIER Président de la section

Aller chercher de nouveaux adhérents, encourager le renouvellement de l'adhésion, maintenir le lien, sont des enjeux majeurs pour assurer une pérennité financière afin de mener à bien nos projets.

Nous disposons pour cela de plusieurs outils : la mise à disposition par l'Association d'une base de données permet d'évaluer en temps réel notre capacité à mettre en œuvre nos projets, la **Revue** et le **site internet** ont pour objectifs de retrouver plus qu'hier pignon sur rue et de faire référence, avec notamment la médiatisation de nos manifestations culturelles et remises de prix.

La difficulté d'entrer en contact avec les personnes nommées et promues demeure un obstacle pour des raisons affichées par la CNIL en matière de protection des données personnelles, parfois un simple prétexte puisque nous sommes parvenus à établir avec la préfecture du Pas-de-Calais des relations de confiance nous permettant d'accéder, pour la promotion du 1^{er} janvier, aux renseignements dont nous avons besoin pour nous faire mieux connaître.

Nous avons aussi un rôle de terrain à assumer par le biais du maillage mis en place avec le précieux concours des correspondants de secteurs qui sont d'ailleurs toujours associés dans nos réunions de Bureau.

Malgré des difficultés indéniables de « recrutement », nos effectifs restent stables, en très légère augmentation certainement insuffisante au regard des campagnes d'adhésion que nous avons lancées (pour 2022 : 20 courriers au titre de la promotion du 1^{er} janvier et 81 pour la promotion du 14 juillet).

J'insiste aussi sur le rôle important qu'il convient de reconnaître aux membres sympathisants qui sont également de précieux ambassadeurs.

Adhérents et sympathisants			Abonnement à la Revue		
2021	2022	Au 28.3.2023	2021	2022	Au 28.3.2023
152	161	102	64	69	44

Pour les activités 2022 :

Après deux années difficiles liées à la crise sanitaire, nous avons pu reprendre une activité « normale », mais plusieurs vagues successives de Covid ont encore pu semer le doute sur la mise en œuvre de nos projets, notamment pour l'organisation du Congrès international pour lequel nous avons scellé, depuis septembre 2020, des engagements financiers notamment pour la réservation du Palais des Congrès du Touquet-Paris-Plage.

Disons que, stimulés par notre devise « **Servir et Partager** » « *tout s'est bien passé* ».

Des **actions d'intérêt général** pour le plaisir de l'amitié et de la convivialité, avec ce moment fort en mai 2022 pour célébrer le **60^{ème} anniversaire de l'AMOPA** lors du Congrès International qui s'est déroulé *en Côte d'Opale*, au Palais des Congrès du Touquet, un lieu d'excellence où nous étions fiers d'accueillir dignement les 210 adhérents et accompagnants des sections de Métropole des DOM TOM et de l'étranger.

Echanger sur nos activités, notre fonctionnement et nos projets, poursuivre la réflexion abordée à Avignon sur le thème de la francophonie, organiser les sorties pour la découverte des lieux emblématiques de la Côte d'Opale riches de leur diversité et de leur authenticité : tourisme, patrimoine, traditions, avec la présence sur place de **Flipp et Zabeth** les deux géants processionnels pour témoigner du passé maritime de Berck... L'ouverture du Congrès par la chorale « **La Chanterelle** » avec les élèves du Collège d'Ecuire, le repas de Gala avec la remise du pichet et ces moments de ferveur avec la reprise en chœur à l'unisson de la « *cançon dormoire* » **le P'tit Quinquin** et « **les Corons** » hymne des supporters du Racing Club de Lens ... bref, des moments de bonheur qui laissent des souvenirs inoubliables.

Nous avons publié sur notre page internet les remerciements à l'adresse de tous nos partenaires comme par exemple « **L'ECHO du Pas-de-Calais** » qui a consacré une pleine page aux « *Amopaliens sur la Côte d'Opale* » ou le **Maire du Touquet** pour la réception d'accueil à l'Hôtel de Ville.



La **Revue** et le **site internet** de l'Association reviendront certainement, comme ils l'ont fait pour le Congrès d'Avignon, sur cette grande fête en Côte d'Opale pour le 60^{ème} anniversaire de l'AMOPA ... « *une belle aventure* » que les *ch'ti amopaliens* du Pas-de-Calais ont préparé avec le plus grand soin et avec la plus belle humeur pour la confection, par exemple, des totes bags de bienvenue.

Nos **actions d'utilité publique**, ciblées en direction de la Jeunesse ont proposé aux élèves et aux étudiants d'exprimer leurs talents dans le cadre d'un large panel de concours avec remises de prix et de bourses d'étude, avec des piliers comme **Bernadette et Anne-Catherine** pour les jurys des concours « *Arts et maths* », **Annick** pour le jury « *Plaisir d'écrire* » : participation de 16 établissements, 56 copies reçues, 28 copies lauréates dont 11 transmises à Paris car jugées éligibles à un prix national. Un **1^{er} prix national** dans la catégorie « *Arts et Maths – réalisation d'une production plastique* » a été décerné lors d'une cérémonie à la Sorbonne à l'élève **Adelheid MEAULLE du Collège Bernard-Chochoy de Norrent-Fontes** pour son « *Œuvre photographique* ».

5 janvier 2022 : cérémonie de remises des Prix aux élèves de **l'EREA de Berck** au titre des concours « Jeune Nouvelle » et « Poésie ».

4 février 2022 : Lycée **Blaringhem de Béthune**, cérémonie de remise d'un prix départemental Plaisir d'écrire « Jeune Nouvelle » à **Klara LEBAS**.

28 novembre 2022 : Concours « *Imagin' Action* » conduit en partenariat avec l'AFDET, remise du prix de 400€ aux élèves du **lycée Malraux de Béthune** pour leur action intitulée « *P'tites Bulles* » qui porte sur la création de produits ménagers écolonomiques zéro déchet à destination de publics en difficulté sociale.

Nous avons présenté l'AMOPA lors des cérémonies de remises des Palmes académiques le 6 mai 2022 au Collège d'ECUIRES (**Christophe CARPENTIER** nommé Chevalier), le 7 juin 2022 au Collège du Touquet (**René JOURDAIN** promu au grade d'Officier).

Et nous étions également présents le 8 octobre 2022 lors de la cérémonie organisée à ELNES au cours de laquelle notre ami **Jean-Noël DEMOL** Chevalier des Palmes académiques a reçu les distinctions honorifiques de Chevalier dans l'Ordre du Mérite Agricole, la Médaille de la Défense Nationale agrafe Essais Nucléaires et la Médaille de Vétérans des Essais Nucléaires agrafe Sahara.

Le président passe la parole à **Monsieur DEMOL** qui explique à l'assemblée son parcours d'appelé du contingent, témoin des essais nucléaires souterrains sous le sable du Sahara algérien.

Vote :

Résultat du vote (votants)		
contre	abstention	pour
0	0	36

Point 3 – Rapport financier 2022 - Christian FRERE Trésorier de la section pour sa 21^{ème} présentation depuis 2002

La maquette de la situation financière 2022 transmise au Siègle le 19 janvier 2023 distingue les opérations relatives au fonctionnement de la section, (vie associative et ARUP) d'une part, et les opérations effectuées pour le déroulement du congrès 2022.

La fiche sous forme de résumé, distribuée aux membres présents, distingue les opérations de recettes et de dépenses propres à la section, d'une part, et les opérations relatives à l'organisation du congrès international, d'autre part :

VIE ASSOCIATIVE				CCP 31.12.2021 (9.611,02)	
				+ 8.029,94	+ 1.581,08 (*)
DEPENSES		RECETTES		Résultat section 62	Résultat Congrès
Réunions	1.668,80	Réunions	570,00		
Affranchissements	239,45	Q.P Solde 2021	1.031,63		
Assurance MAIF	332,86	Q.P Acompte 2022	891,00		
Fournitures bureau	518,35	Q.P Sympathisants	605,00		
Assemblée G.le	1.943,20	Affranchissements	12,80		
Téléphone-Internet	205,82	Assemblée Générale	1.650,00		
Frais postaux	307,39				
TOTAL	5.215,87		4.760,43	455,44	
ARUP					
TOTAL	215,90		100,00	115,90	
CONGRES					
TOTAL	35.370,14		33.457,00	332,06	1.913,14
Situation CCP au 31.12.2022				7.126.54 (-903,40)	0

(*) Solde disponible sur une avance de 5000€ par le Siègle pour couvrir le 1er acompte de 3.418€92 versé le 25.11.2011 pour la réservation du Palais des Congrès

Résultat Vie Associative : 455,44 Pot à la sortie du Louvre-Lens (2021) pour 134€55, l'assurance RAQVAM Maif pour 332€86, les frais de gestion du compte courant postal pour 307€39, location de la Chartreuse l'A.Gle pour 265€

Les Frais postaux pour la gestion du compte sont très élevés : frais de tenue de compte 54€ + frais de relevés de compte 72€39 + Abonnement LBP Net Entreprise 117€ + Cotisation e-carte 64€. Une solution pourrait être trouvée auprès d'une banque, à condition qu'elle dispose de guichets à proximité.

Résultat ARUP : 115,90 Prix Concours EREA Berck pour 215€90 et une recette de 100€ (don de Monsieur DEBARGE, membre sympathisant)

Résultat Congrès imputé à la section : 332,06 (Excédent 2021 : 1.581,08 Dépenses 2022 pour 1.913,14) : Déficit au titre du fonctionnement pour 149€06 183€ pour les sorties.

Le compte-rendu financier a été transmis le 2 septembre 2022 au Siègle accompagné des pièces justificatives en recettes comme en dépenses.

Année	Recettes			Dépenses Section	Résultat Total
	Association AMOPA	Inscriptions	total		
2021	5.000 €		5.000 €	3.418,92	1.581,08
2022	6.000 €	27.457	33.457	35.370,14	1.913,14
Total	11.000	27.457	38.457 €	38.789,06	332,06

Le déficit (332€06), inférieur à 1% du budget, est couvert par la trésorerie disponible de la section.

Questions : le président précise la manière dont le congrès a été financé par le siège, qui a été à l'écoute permanente de la section, tant sur les questions financières que sur l'organisation matérielle. Quelques photos de l'équipe au travail, en pleine préparation des sacs de documentation illustrent l'investissement de tous dans cette belle affaire.

Vote :

Résultat du vote (votants)		
contre	abstention	pour
0	0	36

Quitus est donc donné au trésorier pour sa gestion

Point 4 – Activité 2023 – Michel CARPENTIER Président de la section

Le Bureau, élargi aux correspondants de secteurs, s'est réuni le 3 février dernier au Lycée Blaise Pascal de LONGUENESSE où nous avons été chaleureusement accueillis par **Mme Claudine HUMBERT Provisseure et Maxime COUSIN**. A l'invitation de Maxime, nous avons assisté en fin de journée à l'exposé « *Blaise Pascal déchiré : approfondir les sciences ou les voies du salut ?* » de Monsieur **Vincent JULLIEN**, Professeur émérite de philosophie et histoire des Sciences à l'Université de Nantes. *Compte-rendu consultable sur le [site internet de l'AMOPA](#).*

Le secrétaire précise que le lycée Blaise-Pascal fête cette année son cinquantième et que c'est sur l'invitation de Maxime qui y enseigne les mathématiques, que nous sommes invités.

L'organisation des **concours nationaux** est très encadrée notamment en ce qui concerne le calendrier. **Bernadette, Anne-Catherine et Annick** ont présidé les jurys chargés de sélectionner et classer les 52 participations en provenance de 11 établissements au titre des concours «*Arts et Maths*», «*Maths au Quotidien*» et «*Plaisir d'écrire*».

26 copies lauréates dont 9 jugées éligibles à un prix national ont été transmises au Siège le 10 mars 2023. Cette année encore de bien agréables surprises.

Le président passe la parole à nos amies, qui disent tout le plaisir qu'elles éprouvent à se replonger dans « le bain pédagogique ».

Concours « Imagin'Action » : réception le 13 janvier de la candidature du **lycée Malraux de Béthune** intitulé « *RECU3E by Malraux* » visant à mettre de façon concrète les 3 R : Réduire, Réutiliser, Recycler les ordinateurs pour les mettre à disposition des associations d'intérêt social. Le projet documenté sur sa mise en œuvre sera transmis à l'AMOPA pour le 15 juin pour y être jugé.

Nous avons instruit, soutenu et transmis le 6 mars dernier le dossier de candidature de **Mlle Célia MARTIN** (Saint-Martin-les-Boulogne), étudiante en formation d'éducateur spécialisé, pour l'attribution d'une **bourse nationale de soutien** de l'AMOPA à la réalisation de son projet de stage qu'elle doit effectuer du 26 juin au 27 août 2023 au Canada, « *pays innovateur dans la prise en charge des enfants en situation de handicap* ».

L'aide de 1000€ sollicitée couvrirait en partie le coût des billets d'avion.

Projets de sorties : la Maison des électriciens, la route des 2 caps, la Brasserie Goudale ...le Bureau va statuer ...**toutes les propositions sont les bienvenues** :

Point 5 – Désignation du Bureau par Didier CHAPPE Secrétaire de la section

Nous avons évoqué lors de l'Assemblée Générale 2022 la nécessité de se mettre en conformité avec les nouvelles dispositions statutaires arrêtées par le Ministère de l'Intérieur (en date du 13 mars 2017) : « **le président de section ne peut exercer plus de deux mandats de quatre ans consécutifs ou non** », et « *sa responsabilité peut notamment être engagée vis-à-vis des instances nationales pour non respect des dispositions statutaires et réglementaires propres à l'association* » (art.29 du règlement intérieur de l'association).

Le mandat de l'actuel **Président** « *en poste depuis 2000* » prend donc naturellement fin au regard de ces nouvelles dispositions et son remplacement est d'actualité.

Par ailleurs, **Christian FRERE**, **trésorier** depuis 2002 et **Françoise VINCENT-MALAGA son adjointe** souhaitent arrêter leur mandat et nous devons également pourvoir à leur remplacement..

Didier Chappe passe la parole à Christian et Françoise, qui expliquent pourquoi ils souhaitent lever le pied, tout en restant à disposition pour des actions plus ponctuelles. Tous deux disent le plaisir qu'ils ont éprouvé à travailler dans le sérieux et la bonne humeur durant toutes ces années. Ils sont chaleureusement applaudis.

Pour rappel, le bureau de notre section départementale est composé de 6 membres auxquels s'ajoutent les « correspondants » également acteurs dans le maillage géographique des secteurs. Ils sont **toujours associés aux réunions de bureau**.

Au regard des candidatures reçues, auxquelles s'ajoute celle de **Bernard MORTAGNE**, nous constatons que les personnes composant l'actuelle organisation (à l'exception du trésorier et trésorier-adjoint) souhaitent poursuivre leur activité au service de la section.

Monsieur Claude HAZARD, IGEN, fait l'éloge de notre président **Michel Carpentier**, détaillant ses nombreuses qualités et applaudissant l'esprit de convivialité qu'il a réussi à insuffler au sein du bureau et de la section tout entière. **Monsieur Philippe LANCIAUX**, président de la section AMOPA du Nord exprime ses remerciements à Michel, pour les relations cordiales entretenues par les deux sections et rappelle le travail commun avec le secteur de Douai sur le concours d'éloquence durant de nombreuses années. Le trésorier **Christian FRERE** rappelle qu'il ne faut pas oublier d'associer aux remerciements l'épouse de Michel, **Marie-Jeanne**, toujours présente et active dans l'organisation matérielle des réunions et manifestations. De vifs applaudissements viennent conclure ce moment d'émotion partagé par tous les participants.

Le **président Carpentier** remercie l'assemblée et indique qu'il est d'accord pour reprendre le poste de trésorier, une manière, dit-il, de « *sortir par la porte et de rentrer par la fenêtre* » ! ...et de rester donc à la disposition du bureau de la section.

Nous proposons et mettons au vote, dans l'intérêt de l'association, l'organisation suivante :

Pour le Bureau :

Présidente : **Bernadette DOUTREMEPUICH**

Secrétaire : **Didier CHAPPE**

Trésorier : **Michel CARPENTIER**

Vice-Présidente : **Régine GAWLOWICZ**

Secrétaire-Adjointe : **Anne-Catherine PECOT**

Trésorier-adjoint : **Philippe FOURNIER**

Pour le réseau des correspondants : **Maxime COUSIN** (St-Omer), **Serge et Annick DASSONVILLE** (Arras), **Christian FRERE** et **Françoise VINCENT-MALAGA** (Berck), **Bernard MORTAGNE** (Béthune). La liste des correspondants n'est pas limitative, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, mais, rappelle le secrétaire, il faut être médaillé.

Date d'effet : Il faut tenir compte des délais incompressibles : envoi du CR de l'Assemblée Générale, délégations du Président National (accès à la base de données, tenue du compte courant ...), adresses (postale, mail ...) etc. Il est donc prudent de fixer la passation au tout début de mai.

Vote :

Résultat du vote (votants)		
contre	abstention	pour
0	0	36



Félicitations pour Bernadette qui devient Présidente de la section du Pas-de-Calais

Point 6 – Questions diverses

Congrès International de Genève du 12 au 14 mai 2023 : le bureau, unanime, soutient la reconduction de la candidature de **Philippe FOURNIER** au Conseil d'Administration de l'AMOPA. Le parcours professionnel et personnel de Philippe garantit qu'il possède toutes les qualités nécessaires pour siéger au sein de l'instance nationale.

Le président signale que 12 personnes représenteront la section du Pas-de-Calais (les frais d'inscription et de séjour sont évidemment entièrement à la charge des participants).

A l'issue de son séjour depuis 2022 dans le Pas-de-Calais depuis le congrès du Touquet, **le Pichet** sera confié à la section suisse de l'AMOPA « accompagné » d'une bonne bouteille de chez nous, un « *charbonnay* » issu de la vigne du terroir de Haillicourt.

L'Association ATHENA, partenaire de l'AMOPA, propose des voyages culturels : LE PIEMONT (6 au 12 mai), LES EGLISES BAROQUES de Savoie (du 23 au 25 mai), LES FLANDRES (du 5 au 10 septembre), MADRID TOLEDE et AVILA (du 26 septembre au 2 octobre).

Infos sur le site : culturel@athenavoyages.com



Et pour CONCLURE les travaux de l'Assemblée Générale

Puisque la pause gastronomique est placée sous le signe de l'île de Beauté, le président propose, en lieu et place de la traditionnelle citation pour clôturer nos travaux, la petite blague suivante ... corse bien entendu, qui sera jouée par Didier, jeune étudiant en médecine et Michel, son pépé :

Didier, corse et étudiant en médecine en métropole, vient d'être admis à ses examens de 6^{ème} année.

Heureux, il appelle son grand-père Michel :

- *Didier* : Pépé ! – je suis reçu !
- *Michel* : Félicitations !! Alors tu vas revenir exercer en Corse ?
- *Didier* : Pas encore...Je vais d'abord faire une spécialité
- *Michel* : Ah oui et quelle spécialité, mon petit ?
- *Didier* : La médecine du travail
- *Michel* : Ah !!!! ils ont enfin reconnu que c'était une maladie !

Cérémonie de remise de l'insigne d'Officier de l'Ordre des Palmes académiques à Madame Anne-Marie DELETRAIN



Monsieur Claude HAZARD Inspecteur Général, devant l'assemblée debout, remet au nom du ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse les insignes d'officier dans l'ordre des Palmes Académiques à Madame DELETRAIN.

Eloge de Madame DELETRAIN, en présence de son fils et des élus de sa commune, par le président Carpentier

Madame Anne-Marie DELETRAIN qui réside à ANNAY a exercé la fonction d'enseignante durant 34 années dont 20 à la direction de l'école élémentaire Joliot-Curie à Annay. Aider les enfants à grandir, à évoluer, les voir progresser, elle est reconnue pour ses grandes qualités humaines, pédagogiques, morales, relationnelles, et elle est nommée Chevalier dans l'Ordre des Palmes académiques au titre de la promotion du 14 juillet 1997.

Retraitée depuis octobre 2003, inlassablement attirée par l'envie d'enseigner, d'instruire, d'expliquer, d'éclairer, de partager avec ce plaisir à aller naturellement vers les autres, elle s'est investie au service de la communauté d'Annay, animée par une remarquable volonté de la culture du lien et de la fraternité : elle est membre du Conseil des Sages et met son expérience au service de ses concitoyens, vice-présidente de l'Amicale laïque elle entretient, par le biais de nombreuses activités pédagogiques, des relations privilégiées avec le monde enseignant, et elle est aussi membre du Souvenir Français.

Présidente de l'association « Mémoire et Racines », Madame DELETRAIN a initié et mené avec les élèves et la population de nombreux travaux de recherches portant sur l'origine des noms des rues de la commune afin de perpétuer le souvenir de celles et ceux, comme les « héros » résistants et combattants, qui ont fait son histoire ; un important travail de mémoire avec la publication d'un précieux fascicule permet aux nouvelles générations et aux écoliers de mettre un visage sur des noms devenus au fil du temps si familiers.

Madame DELETRAIN est restée fidèle à la devise amopaliennne « *Servir et partager* », et ses actions exemplaires, empreintes de beaucoup d'humanité, sont menées à la fois avec ce souci de partager avec la jeunesse les fruits de son savoir, de ses connaissances, de son expérience car la transmission est un devoir, et de proposer à ses concitoyens des moments de bonheurs partagés où chacun retrouve l'envie de se parler, de s'écouter, de se connaître, de se respecter et de se comprendre.

Voilà fort justement pourquoi Madame Anne-Marie DELETRAIN est promue au grade d'officier de l'Ordre des Palmes académiques.

Monsieur Yves TERLAT Maire d'ANNAY : *« J'ai souhaité m'associer à cette cérémonie, accompagné de M Albert DANCOISNE, adjoint à l'éducation, pour vous dire à quel point nous apprécions l'action de Madame Deletrain dans notre ville.*

Cette distinction rejaille sur notre commune et met à l'honneur l'engagement de Mme Deletrain. Elle a non seulement marqué quelques générations d'élèves d'un quartier sensible mais elle a poursuivi ses actions dans une activité associative majeure pour notre commune, celle de l'Association Mémoire et Racines ».

C'est avec beaucoup d'émotion que Madame DELETRAIN remercie l'assemblée et dit sa fierté de recevoir cet insigne.

Le président clôt l'assemblée à 12h10 et à peine étions nous dans le hall, dans l'attente qu'on vienne nous chercher afin de nous conduire au restaurant d'application pour le déjeuner, qu'on vient nous prévenir que le **président François HOLLANDE** arrive nous saluer. Précédé de la presse, entouré d'élus locaux et de nombreux élèves, piloté par Madame le Proviseur du lycée, le voilà qui serre des mains, adresse un mot à chacun et dit tout le plaisir qu'il a à rencontrer les membres de l'AMOPA, qu'il semble bien connaître.



Après cet épisode inattendu, nous nous dirigeons vers « les délices d’Hadrien », clin d’œil à Marguerite Yourcenar, où nous sommes effectivement pris en charge avec beaucoup de gentillesse et de professionnalisme (*eh oui, l’Académie indique dans son dictionnaire que cette écriture est préférable à « professionnalisme » !*) par les élèves. Au cours du repas, nous apprendrons que certains, inscrits dans d’autres sections, sont venus spécialement pour aider leurs amis, vu le nombre de convives ! Cela met du baume au cœur que de voir des jeunes qui ne rechignent pas devant le travail et cela dit aussi beaucoup de l’esprit qui règne dans cet établissement.

Le repas, véritablement gastronomique et servi de main de maître, a enchanté les convives, qui en garderont longtemps le souvenir.

L’après-midi se termine à Béthune, où nous visitons les locaux de l’ancienne « Banque de France ». Nous sommes impressionnés par le bâtiment lui-même, dont certaines parties sont restées telles qu’elles étaient au temps de son exploitation : salle des coffres, des archives, logement de fonction du directeur, chemin de ronde... et d’autres, modernisées pour les besoins de la nouvelle vocation des locaux, devenus « CENTRE DE PRODUCTION ET DIFFUSION EN ARTS VISUELS ». Nous avons pu admirer les 2 expositions temporaires : « **Femmes guerrières – Femmes au combat** » : exposition dédiée à toutes les artistes, aux femmes en lutte en Ukraine, en Iran .. et « **Faux-semblants** » de Jade Boissin : exposition monographique qui mêle peintures, installations et qui se décline en 4 séries : *Dîner de famille, Apocalypse Staline, Au vif de l’ombre* et *Who let the dogs out*.



Dans l’important bâtiment à l’architecture somptueuse Art déco qui accueillait la Banque de France, on a fermé les coffres mais ouvert des espaces dédiés à la création, à l’exemple de cette robe entièrement confectionnée à l’aide d’os de volatiles.

17h, Les participants se quittent à regret, mais se donnent d’ores et déjà rendez-vous pour les prochaines manifestations, dans le bassin minier et/ou les Flandres.